

## **La langue hmong**

Barbara NIEDERER

*CRLAO\** - CNRS

### **Sommaire**

1. Introduction
  - 1.1. Les Hmong en Asie et la diaspora hmong en Occident
  - 1.2. Brèves indications sur le passé des Hmong
2. Apparentements du hmong
3. Variétés dialectales du hmong
4. Les systèmes d'écriture hmong
5. Principales caractéristiques de la langue hmong
  - 5.1. Consonantisme riche, vocalisme simple
  - 5.2. Tons lexicaux
  - 5.3. Monosyllabisme
  - 5.4. Mots invariables
  - 5.5. Tons grammaticaux
  - 5.6. Absence d'articles
  - 5.7. Une catégorie préférée du hmong: les expressifs
  - 5.8. Une structure préférée du hmong: la juxtaposition
  - 5.9. (Sujet) Verbe (Objet)
6. De l'importance d'étudier le hmong

---

\* Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale, UMR 8563.

## 1. Introduction

La langue hmong est parlée par environ 2,5 millions de personnes, un nombre de locuteurs qui serait considérable si ces derniers ne vivaient pas dispersés dans de nombreux pays, en Extrême-Orient aussi bien qu'en Occident. Écrite depuis seulement quelques décennies et peu valorisée dans le monde actuel, elle se trouve aujourd'hui en état d'infériorité vis-à-vis des "grandes langues" qui l'entourent, situation que le développement des sites web hmong pourra peut-être changer.

Le terme 'hmong' correspond à une forme simplifiée et unifiée de l'autonyme des locuteurs. Jusqu'à une date récente, deux autres appellations étaient plus courantes. La première, '*miáo*', est un ethnonyme chinois qui renvoie en réalité à un grand groupe ethnique et ne devrait pas s'employer pour désigner une ethnie spécifique. La deuxième, '*mèo*', est la version indochinoise de '*miáo*'. Parmi tous les membres du groupe *miáo*, seuls les Hmong sont installés dans les différents pays d'Indochine, aussi le terme *mèo* se référerait-il cette fois bel et bien à eux. Toutefois, comme ils le jugeaient très péjoratif, il convenait également de l'abandonner. Couramment employé jusqu'aux années soixante-dix, il a fini par céder le pas au nom par lequel les intéressés se désignent eux-mêmes.

Nous donnons ci-dessous quelques indications concernant les Hmong (leur distribution géographique : 1.1. et leur histoire: 1.2.), pour présenter ensuite brièvement leur langue : son apparentement avec d'autres langues (2.), ses variétés dialectales (3.), ses systèmes d'écriture (4.) et ses principales caractéristiques (5.).

### 1.1. Les Hmong en Asie et la diaspora hmong en Occident

Peuple sans État, forcé, dans un lointain passé, de se déplacer sans cesse sous la pression des Chinois, et fuyant les guerres d'Indochine dans un passé plus récent, les Hmong vivent dispersés sur une vaste zone, qui s'étend du Sìchuān<sup>1</sup>, dans le sud-ouest de la Chine, au nord du Vietnam, du Laos, de la Thaïlande et de la Birmanie.

---

<sup>1</sup> Les mots chinois sont transcrits en *pīnyīn*, transcription romanisée du *pǔtōnghuà* ou "mandarin standard" (l'un et l'autre ont été adoptés officiellement en Chine populaire dès les années cinquante).



La guerre civile laotienne et l'arrivée au pouvoir des communistes en 1975 ont contraint des milliers de Hmong du Laos à chercher refuge dans différents pays occidentaux, dont notamment la France, la Guyane française, les États-Unis et l'Australie.

## 1.2. Brèves indications sur le passé des Hmong

On peut situer l'origine des Hmong – selon les informations qui sont consignées dans les documents historiques – en Chine du Sud. Leur migration vers l'Indochine a commencé il y a seulement deux cents ans, et s'est poursuivie lentement et paisiblement jusque dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les Hmong qui ont fini par s'installer dans un des pays situés au sud de la Chine, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande, ou en Birmanie, y possèdent aujourd'hui le statut de minorité à part entière. En revanche, ceux qui sont restés sur les terres de leurs ancêtres sont intégrés avec une dizaine d'autres ethnies dans la grande "nationalité des *Miáo*" (*miáozú*).

Le concept de "nationalité" et la politique de minorisation qui la sous-tend ont été adoptés au milieu du 20<sup>e</sup> siècle en Chine<sup>2</sup>, tandis que

<sup>2</sup> Au début des années cinquante, la République populaire de Chine a reconnu cinquante-cinq "nationalités minoritaires" (*shǎoshù mínzú*), dont celle des *Miáo*, face à une seule nationalité

l'assimilation de plusieurs ethnies différentes y correspond à une pratique ancienne. Confrontés à une mosaïque ethnique particulièrement imbriquée au sud du Fleuve Bleu, les administrateurs de l'empire de Chine<sup>3</sup> avaient l'habitude de réunir, sous des appellations générales, des peuples divers s'ils leur semblaient voisins par leur langue, par leur culture, ou simplement par leur degré de sinisation. Ainsi recouraient-ils au terme '*miáo*' pour renvoyer à un vaste ensemble ethnologique dans le centre du sud et du sud-ouest de la Chine. Les limites de cet ensemble paraissent vagues et fluctuantes dans les documents anciens, mais il ne fait pas de doute qu'il comprenait les ancêtres des *Miáo* – donc aussi des Hmong – actuels.

Des termes spécifiques pour les différents groupes membres de cet ensemble n'apparaissent que de façon sporadique et incohérente dans la littérature. D'une part, les colons du Nord étaient généralement indifférents à la diversité ethnique de leurs administrés, d'autre part les déplacements incessants de rebelles en fuite entraînaient des changements permanents dans la distribution géographique – et par conséquent aussi dans les dénominations – des peuples. On imagine, dans ces circonstances, la difficulté de retracer l'histoire des ethnies, telles que nous les connaissons aujourd'hui. Le sort des Hmong, pour ne citer qu'eux, se confond inextricablement avec celui du groupe *miáo* tout entier dans les sources anciennes<sup>4</sup>.

L'histoire des *Miáo* qui se dégage de ces sources – principalement des notes locales rédigées par des gouverneurs en poste dans le

---

majoritaire, celle des *Hàn* (d'après l'un des autonymes des Chinois). Si le terme '*miáo*' a pu être employé avec un sens péjoratif dans le passé (ce qui ne fut pas le cas systématiquement), il a perdu, du moins officiellement, toute connotation négative depuis la reconnaissance des *Miáo* en tant que nationalité. Le statut minoritaire implique cependant une dévalorisation de la langue et de la culture des intéressés qui, forcés à une situation de bilinguisme inégalitaire, risquent de les abandonner peu à peu pour adopter la langue et la culture de l'ethnie majoritaire.

<sup>3</sup> Bien qu'ayant traversé des périodes d'instabilité, voire d'éclatement, cet empire a duré plus de 2000 ans: de 221 avant notre ère à 1911. Il fut à plusieurs reprises gouverné par des peuples non chinois qui ont assujéti les *Hàn*, notamment de 1227 à 1344 (dynastie mongole des *Yuán*) et de 1644 à 1911 (dynastie mandchoue des *Qing*).

<sup>4</sup> La situation des Hmong n'est aujourd'hui guère différente en Chine, où les autonymes des différents groupes *miáo* ne figurent pas dans la terminologie officielle. À la dispersion géographique des Hmong (et des *Miáo* en général) correspond une multitude d'appellations spécifiques sur lesquelles nous sommes peu informés. En effet, nous avons tantôt un des termes par lesquels les peuples voisins désignent ou désignaient un groupe *miáo* déterminé (exonyme), tantôt un des termes par lesquels ce groupe se désigne lui-même (autonyme), tantôt, enfin, un simple nom de lieu utilisé en guise d'ethnonyme (loconyme). Il n'existe aucun relevé systématique de l'ensemble des groupes *miáo* et de leurs dénominations.

sud – se compose d’une suite ininterrompue d’affrontements avec le pouvoir central. À l’époque des *Qíng* (1644-1911), les populations *miáo*, décimées, furent contraintes à se retirer dans les régions montagneuses les plus inaccessibles, ou à quitter la Chine pour l’Indochine. Ces conflits sont relatés dans des documents écrits sur une période d’environ mille ans, entre le 10<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle.

Avant le 10<sup>e</sup> siècle, les *Miáo* se trouvèrent à leur tour intégrés dans un groupe d’ethnies plus vaste encore, appelé *nánmán* “Barbares du Sud” par les Chinois, qui essayaient déjà de dominer ces peuples étrangers. Le terme ‘*miáo*’ fut en effet absent de la littérature pendant environ 800 ans, entre le 9<sup>e</sup> siècle et le début de notre ère.

Toujours en remontant dans le temps, on retrouve cet ethnonyme dans quelques Classiques de l’Antiquité (*Shūjīng*, *Huáinánzǐ*, *Mèngzǐ*, *Zhuāngzǐ*), dans lesquels est évoqué un conflit entre *Miáo* et ancêtres des *Hàn* à l’époque des fondateurs légendaires de la civilisation chinoise. Une mise en garde s’impose à ce sujet. L’identification de ces *Miáo* de la haute Antiquité est, faute de documentation détaillée et continue, très problématique. Malgré les nombreuses spéculations allant dans ce sens, rien ne nous permet de les considérer comme les ancêtres des *Miáo* – ni, à plus forte raison, des Hmong – d’aujourd’hui.

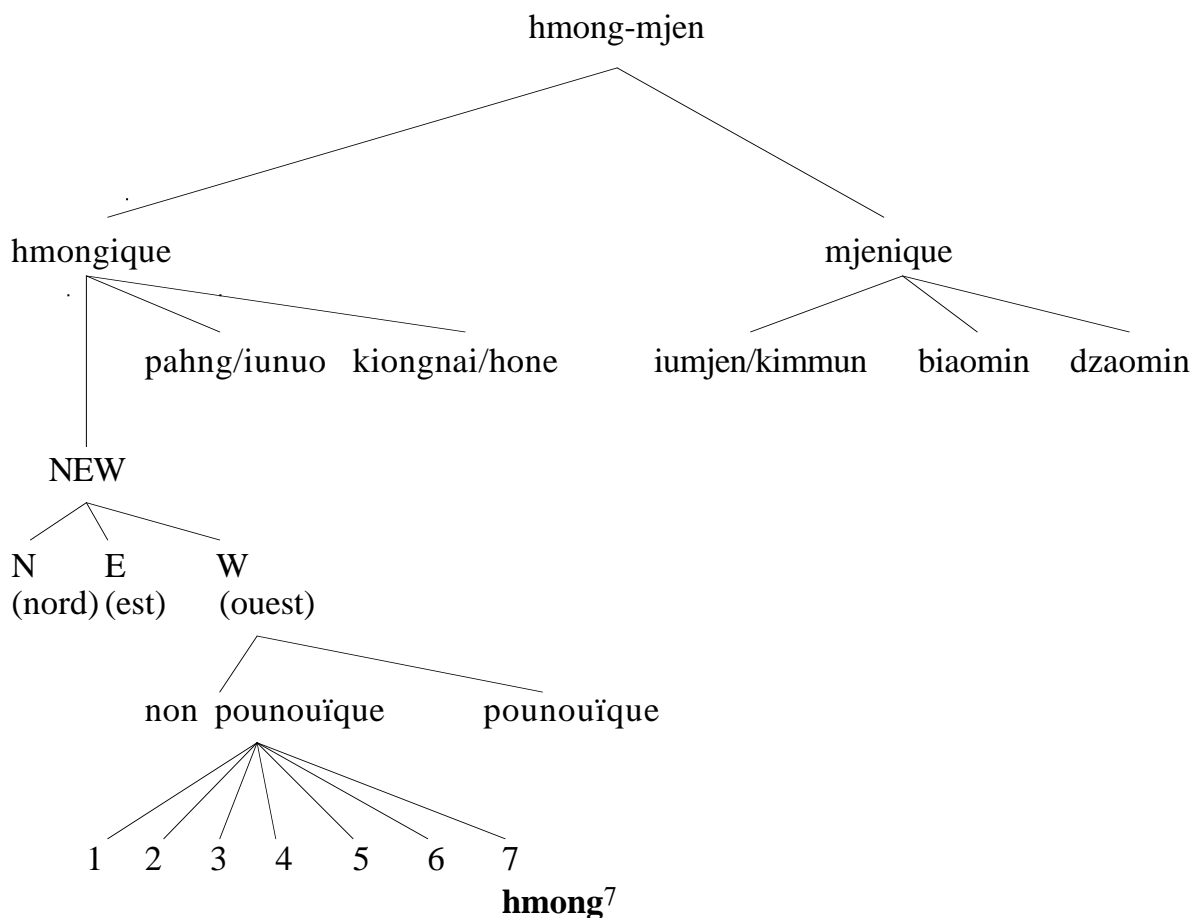
Les langues parlées par les différents groupes *miáo* (dont le hmong) nous apportent plus d’éléments sur le passé lointain des locuteurs. En effet, elles comprennent toutes plusieurs strates d’emprunts lexicaux au chinois, dont une des plus anciennes peut être située (grâce à nos connaissances sur l’histoire de la langue chinoise) au début de notre ère. Il existe sans doute également des emprunts lexicaux ou grammaticaux qui avaient été effectués en sens inverse, des langues des *Miáo* ou de leurs ancêtres vers le chinois, mais ils sont plus difficiles à détecter, soit parce qu’ils sont restés confinés à un dialecte, soit parce qu’ils remontent à une époque très reculée sur laquelle nos informations linguistiques sont peu détaillées.

## 2. Apparentements du hmong

Le hmong appartient à une famille de langues appelée traditionnellement ‘*miao-yao*’, d’après les ethnonymes chinois *miáo* et *yáo* (les *Yáo* étant issus, eux aussi, du groupe des *nánmán* mentionné plus haut). Comme les *Yáo* ne parlent pas tous une “langue *yáo*” (certains d’entre eux parlent un dialecte chinois, une langue thaïe ou une “langue *miáo*”),

et que les *Miáo* ne parlent pas tous une “langue *miáo*”, il est préférable de limiter l’utilisation des ethnonymes chinois au seul domaine de l’ethnohistoire et de recourir, dans un souci de clarté, à d’autres termes pour la classification linguistique. Suivant les spécialistes américains, nous employons donc deux autonymes, ‘hmgong’ et ‘mjén’, pour désigner la famille de langues<sup>5</sup>.

Voici la position de la langue hmong à l’intérieur de la famille hmong-mjen<sup>6</sup>:



<sup>5</sup> Les deux langues hmong et (iu-)mjén ont de loin le plus de locuteurs, par rapport aux autres langues hmongiques et mjéniques. Soit environ 3,5 millions de locuteurs pour les deux langues hmong et mjén, sur un total d’environ dix millions de locuteurs pour l’ensemble des langues de la famille (une bonne trentaine). Le hmong et le mjén sont aussi quasiment les seules langues de cette famille linguistique représentées non seulement en Chine, mais aussi en Indochine et – du fait des guerres coloniales et post-coloniales – en Occident.

<sup>6</sup> La classification présentée ici se fonde sur Lǐ, Máo (1997:246) et sur nos propres recherches. Du côté hmongique, elle diffère sur plusieurs points de celle que proposèrent les linguistes chinois à la fin des années cinquante.

<sup>7</sup> Les langues 1 à 6 sont conventionnellement dénommées d’après les endroits, tous situés en Chine, où elles sont parlées: *diāndōngběi*, *máshān*, *chóng’ānjiāng*, *guìyáng*, *huìshuǐ*, *luóbóhé*.

Les langues hmong-mjen ont été rattachées tour à tour aux familles des langues sino-tibétaines, austro-thaïes, austriques et mon-khmères. Il est difficile d'opter pour l'une ou l'autre de ces propositions, en raison de la similitude typologique d'un grand nombre de ces langues et, surtout, de la multitude des emprunts lexicaux effectués au cours de longues périodes de contact linguistique. La question de la parenté lointaine des langues hmong-mjen ne pourra être résolue que par une étude systématique de ces emprunts.

### 3. Variétés dialectales du hmong

Bien que les Hmong soient dispersés sur de nombreux territoires, leur langue paraît peu diversifiée dans les sources dont nous disposons. On a pu jusqu'à présent identifier les dialectes suivants:

- Chine : *dànáshān*: c'est le dialecte qui a le plus grand nombre de locuteurs en Chine. Il est parlé dans l'ouest du Guìzhōu, dans le nord-ouest du Guǎngxī et dans le Yúnnán; *xùyǒng*: ce dialecte, proche du précédent, est parlé dans le sud-est du Sìchuān et, probablement, dans le nord-ouest du Guìzhōu; *dàshānjiǎo*: découvert dans les années quatre-vingt, c'est le dialecte qui se différencie le plus des autres variétés du hmong. Il est parlé dans le centre ouest du Guìzhōu.

Seul le dialecte *dànáshān* est décrit de façon relativement détaillée (on dispose de petits dictionnaires, d'éléments de grammaire, de manuels et de quelques textes littéraires). Il est fort probable qu'il existe d'autres dialectes qui n'ont pas encore été étudiés.

Si les dialectes hmong de Chine portent conventionnellement le nom de la localité choisie pour l'enquête linguistique, les dialectes d'Indochine sont dénommés d'après l'autonyme le plus courant des locuteurs<sup>8</sup>.

---

Suivant ce même principe, le hmong de Chine (la langue 7) est appelé *chuānqíandiān*, car il est parlé dans les provinces du Sìchuān (*chuān*), du Guìzhōu (*qián*) et du Yúnnán (*diān*). Or, le terme *chuānqíandiān* est utilisé également pour désigner l'ensemble des langues du hmongique occidental (W) non pounouïque dans les ouvrages chinois, ce qui explique l'existence d'une confusion dans la littérature occidentale, où le terme 'hmong' se réfère tantôt à la langue 7, tantôt à toutes les langues 1 à 7 (c'est-à-dire à une sous-famille de langues fortement diversifiées). Il va de soi que par 'hmong' nous désignons la langue 7 (avec ses variétés dialectales en Chine et hors de Chine, cf. paragraphe 3.) et par 'Hmong' les locuteurs de cette langue (et non les locuteurs des langues 1 à 7).

<sup>8</sup> Nous transcrivons ces autonymes de façon approximative en adaptant nos graphies pour le lecteur de langue française.

- Vietnam : **hmong leng** “hmong à cordons”. Deux dictionnaires ont été publiés sur ce dialecte, mais peu de travaux sur sa grammaire et sur son système phonologique. Nos informations sur les autres dialectes représentés au Vietnam sont rudimentaires.

- Thaïlande, Laos : **hmong daeu** “hmong blanc” et **mong ndjoua** “hmong vert”, dénommés d’après les autonymes des deux groupes hmong les plus importants en Thaïlande et au Laos<sup>9</sup>. Ces deux dialectes, parlés aussi par la diaspora hmong en Occident, ont fait l’objet de nombreux travaux descriptifs<sup>10</sup>. Nous n’avons pas connaissance de l’existence d’autres dialectes en Thaïlande ni au Laos.

#### 4. Les systèmes d’écriture hmong

Comme les autres langues de la branche linguistique hmongique, le hmong ne s’écrivait pas autrefois. Les premières tentatives de notation de cette langue remontent à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et sont le fait des missionnaires, dont les efforts ne connurent cependant aucun succès.

Durant les années cinquante, les linguistes chinois et vietnamiens, encouragés par leurs gouvernements respectifs, élaborèrent des latinisations du hmong de Chine et du Vietnam. Au Laos et en Thaïlande, les missionnaires William Smalley, Linwood Barney et Yves Bertrais créèrent ensemble un “Alphabet populaire romanisé” (APR) pour le hmong parlé dans ces deux pays.

Dans ces trois systèmes de transcription du hmong, les tons (voir plus loin, section 5.2.) sont symbolisés au moyen de consonnes placées à la fin des syllabes. Pour ce qui est de la notation des consonnes et des

---

<sup>9</sup> Le hmong vert se distingue, entre autres, du hmong blanc par l’absence de consonnes nasales sourdes (cf. 5.1., note 15), d’où l’autonyme ‘mong’ pour ‘hmong’, le terme courant pour la langue. Les autonymes ‘hmong daeu’ et ‘mong ndjoua’ semblent être les traductions hmong des noms par lesquels les Chinois désignaient traditionnellement les locuteurs, lorsque ceux-ci étaient encore en Chine. En effet, les appellations chinoises *qīngmiáo* “*Miáo* verts” et *báimiáo* “*Miáo* blancs” se réfèrent – et se réfèrent encore – à deux grands ensembles de *Miáo* installés le plus à l’Ouest, par rapport aux autres *Miáo* de Chine. Ces ensembles comprennent non seulement les locuteurs des dialectes hmong de Chine mentionnés ci-dessus, mais aussi les usagers de différentes autres langues de la branche hmongique, notamment de langues hmongiques occidentales non pounouïques (cf. 2.). Trop générales, ces appellations ne sont donc pas aptes à désigner des dialectes spécifiques en Chine. Traduites en hmong, elles peuvent, en revanche, servir à désigner les dialectes parlés hors de Chine, puisque les Hmong étaient les seuls, parmi les *Miáo*, à quitter la Chine pour l’Indochine (cf. Introduction).

<sup>10</sup> Voir la bibliographie de la linguistique hmong faisant suite au présent article.



voyelles, trois stratégies différentes ont été adoptées: les auteurs chinois se sont inspirés du *pīnyīn* (voir note 1), les auteurs vietnamiens ont puisé dans l'écriture vietnamienne, le *quốc ngữ*, Smalley, Barney et Bertrais, enfin, ont tenté de se rapprocher de l'alphabet phonétique international (API). Ainsi, l'expression signifiant "écriture hmong" s'écrit *ndeud hmongb* en Chine (pour *dànnánshān* [ntɛu 55 ɱoŋ 43]), *ntour hmôngz* au Vietnam (pour hmong leng [ntɛu 33 ɱoŋ 445]), *ntawv hmoob* au Laos et en Thaïlande (pour hmong blanc [ntɛu 24 ɱɔ̃ŋ 55]) et *ntawv moob* dans ces mêmes pays (pour hmong vert [ntɛu 24 ɱɔ̃ŋ 55])<sup>11</sup>.

Dans les quatre pays concernés, des textes en hmong, des dictionnaires et des manuels ont été élaborés pour la diffusion des latinisations hmong. Le nombre le plus important de livres est paru en APR, grâce au travail éditorial d'Yves Bertrais, dont les publications sont diffusées en Asie du Sud-est et en Occident. Malgré ces efforts, la littérature accessible reste limitée et peu diversifiée, ce qui ne fait que consolider une situation de bilinguisme non égalitaire se répandant de plus en plus parmi les Hmong de tous les pays.

À part les latinisations du hmong évoquées ci-dessus, il convient de mentionner une autre écriture, la seule à avoir été inventée par un locuteur natif. En 1959, Shong Lue Vang, un Hmong du Laos, rendit publique la première version de son écriture qu'il appela pahawh hmong. Semi-syllabique dans un premier temps (chaque syllabe était écrite en deux éléments : initiale + rime avec ton), elle finit par être phonémique à des stades d'élaboration ultérieurs (les syllabes étaient écrites en trois éléments : initiale + rime + ton).

Shong aurait été illettré au moment de la création de la pahawh hmong, ce qui rendrait son invention unique au monde<sup>12</sup>. Il enseigna son système, tout en le perfectionnant jusqu'à sa mort en 1971<sup>13</sup>. Bien que la pahawh hmong ait encore de fervents partisans, elle est peu diffusée à cause, sans doute, des difficultés techniques qu'elle pose à l'impression, de la rareté des textes publiés dans cette écriture et, enfin, du fait qu'elle

<sup>11</sup> Nous indiquons entre crochets la prononciation de l'expression hmong en API (voir 5.2. pour la notation des tons au moyen de chiffres). La nasalité est indiquée par une voyelle redoublée dans l'APR. Le lecteur trouvera plus de précisions sur ce système de transcription dans 5.1. et 5.2.

<sup>12</sup> Toutes les écritures inventées par des personnes illettrées étaient syllabiques et non subsyllabiques comme celle de Shong.

<sup>13</sup> Shong fut assassiné par des soldats (hmong) du gouvernement lao.

soit associée, par beaucoup de Hmong, à un mouvement de résistance politique qu'ils ne soutiennent pas, ou aux valeurs d'une culture traditionnelle avec laquelle ils ne s'identifient plus<sup>14</sup>.

## 5. Principales caractéristiques de la langue hmong

Les remarques descriptives qui suivent sont fondées sur le dialecte hmong le mieux connu, le hmong blanc de Thaïlande et du Laos. Sauf mention contraire, nos observations sont toutefois valables pour l'ensemble des dialectes.

### 5.1. Consonantisme riche, vocalisme simple

Le hmong possède trois fois plus de consonnes que le français, soit une soixantaine, contre une vingtaine en français (le nombre exact dépendant, bien sûr, de la variété régionale – hmong ou française – considérée). Voici l'inventaire des consonnes du hmong blanc<sup>15</sup>:

<sup>14</sup> Selon une croyance ancienne des Hmong, un messie devrait un jour leur apporter une écriture. Toute l'histoire de l'invention de la pahawh hmong et de sa diffusion s'est déroulée sous l'impulsion de cet espoir messianique.

<sup>15</sup> La transcription de la consonne en API est suivie, dans chaque case du tableau, de la transcription en APR (en bas, entre parenthèses et en italiques; voir le commentaire après le tableau pour les deux consonnes sans transcription APR). En haut, de gauche à droite, sont indiqués les *points d'articulation* dans la bouche (de l'avant vers l'arrière: des lèvres à la glotte), sauf sous 'rétroflexes', où est évoquée la *position de la langue* (la pointe de la langue est tournée vers l'arrière et touche le palais); à gauche, de haut en bas, sont précisés les *modes d'articulation* (fermeture du chenal expiratoire suivie d'une ouverture brusque pour les "occlusives", rétrécissement du chenal expiratoire pour obtenir un bruit de frottement d'air pour les "fricatives", passage de l'air par les cavités du nez pour les "nasales", etc.). Dans l'API, un cercle souscrit (en l'occurrence sous les nasales et sous la latérale) signale la surdité de consonnes qui sont plus couramment sonores. Le français parisien connaît des nasales et des latérales légèrement assourdis sous l'effet d'une consonne sourde qui précède (comme dans *enthousiasme*, *pli*, etc.), mais il n'en fait pas un usage distinctif, contrairement au hmong qui oppose *nab* ("serpent") à *hnab* ("sac"), *no* ("froid") à *hno* ("repas"), *muv* ("abeille") à *hmuv* ("lance"), *li* ("écraser entre les doigts") à *hli* ("lune"), *nyo* ("baisser la tête") à *hnyo* ("hirsute"), *lo* ("bouchée, gorgée") à *hlo* ("aspirer de l'air pour refroidir un aliment dans la bouche").

**Tableau I : Les consonnes du hmong blanc**

	bila- biales	labio- laté- rales	labio- den- tales	alvéo- laires	alvéol. affri- quées	post- alvéo- laires	rétro- flexes	pala- tales	vé- laires	uvu- laires	glot- tales
occlu- sives sourdes	p (p)	pl (pl)		t (t)	ts (tx)	tʃ (ts)	ʈ (r)	c (c)	k (k)	q (q)	ʔ
occl. sourdes aspirées	p <sup>h</sup> (ph)	pl <sup>h</sup> (plh)		t <sup>h</sup> (th)	ts <sup>h</sup> (txh)	tʃ <sup>h</sup> (tsh)	ʈ <sup>h</sup> (rh)	c <sup>h</sup> (ch)	k <sup>h</sup> (kh)	q <sup>h</sup> (qh)	
occl. prénasa- lisées	mb (np)	mbl (npl)		nd (nt)	ndz (ntx)	ndʒ (nts)	ɳɗ (nr)	nʃ (nc)	ŋg (nk)	ŋg (nq)	
occl. prénas. aspirées	mp <sup>h</sup> (nph)	mpl <sup>h</sup> (nplh)		nt <sup>h</sup> (nth)	nts <sup>h</sup> (ntxh)	ntʃ <sup>h</sup> (ntsh)	ɳʈ <sup>h</sup> (nrh)	ɳc <sup>h</sup> (nch)	ɳk <sup>h</sup> (nkh)	ɳq <sup>h</sup> (nqh)	
occl. préglot- talisées				ʔd (d)							
occl. préglott. aspirées				ʔd <sup>h</sup> (dh)							
nasales sonores	m (m)	ml (ml)		n (n)				ɲ (ny)	ŋ		
nasales sourdes	m̥ (hm)	ml̥ (hml)		n̥ (hn)				ɲ̥ (hny)			
frica- tives sourdes		ɬ (hl)	f (f)	s (x)		ʃ (s)		ç (xy)			h (h)
fricat. sonores		l (l)	v (v)			ʒ (z)					
semi- voyelle								j (y)			

La nasale vélaire /ŋ/ (prononcée *-ng* comme dans l'anglais *sing*) apparaît seulement à la fin des syllabes, tandis que toutes les autres consonnes sont attestées exclusivement au début des syllabes. /ŋ/, unique consonne finale du hmong, n'est pas transcrit en APR. Comme il nasalise la voyelle qui précède, il suffit de transcrire la nasalité de celle-ci, pour que la présence de /ŋ/ soit sous-entendue par la même occasion (voir ci-dessous : voyelles). Parmi les consonnes initiales, /ŋ/ est dépourvu de

notation APR, parce que les syllabes qui ne commencent par aucune des autres consonnes initiales prennent automatiquement l'initiale glottale<sup>16</sup>.

Il faut souligner que les consonnes “prénasalisées”, “préglottalisées”, “affriquées” et “aspirées” sont des *sons uniques*, dont les composantes sont prononcées simultanément par les locuteurs hmong<sup>17</sup>. Les exemples suivants montrent que les consonnes complexes sont “en opposition” en tant qu'entités indissociables (la substitution de l'une par l'autre entraîne un changement de sens) :

*nra* “charge (portée sur le dos)”, *nrha* “étendre dans toute sa largeur”, *nta* “tendre l'arbalète”, *ntha* “flanc”, *ntsa* “mur, cloison”, *ntxa* “tombe”, *nqha* “(forêt) claire”, *nqa* “porter”, *nka* “chétif”, *ncha* “bruyant”;

*nro* “(eau) trouble”, *nrho* “complètement”, *rho* “arracher”, *nto* “jusqu'à”, *to* “percé”, *ntso* “s'appliquer à”, *tso* “laisser”, *ntxo* “mordre avec les canines”, *txo* “déposer, détendre”, *npo* “(se) retenir”, *no* “froid”;

*nre* “pli de la jupe”, *nre* “se chauffer au feu”, *npe* “nom”, *pe* “se prosterner”, *ntse* “pointu”, *ntxhe* “sonore”, *nce* “monter”, *nqe* “prix”, *nthe* “crier fort”;

*nrua* “bâton de bambou (servant à faire du bruit pour chasser les bêtes)”, *nplua* “punir”, *plua* “fendre”, *ntua* (nom d'un médicament), *ntsua* “(une) portée de vue”, *ntshua* “grappe, écheveau”, *nkua* “(une) fois, (un) coup”;

*nrhia* “broder”, *hnia* “flairer”, *ntsia* “pointer”, *tshia* “tomber en biais (pluie)”, *ntxhia* “rhumatisme”, *ncia* “rester dans la gorge”, *cia* “laisser, garder”<sup>18</sup>.

Ces distinctions consonantiques d'une extrême finesse, rares dans les langues du monde, sont typiques des dialectes hmong et des langues hmongiques en général<sup>19</sup>.

La richesse du système consonantique hmong contraste avec la grande simplicité de son système vocalique. En hmong blanc, on trouve uniquement les voyelles suivantes :

<sup>16</sup> Seules quelques marques modales peuvent commencer par une voyelle, sans attaque glottale.

<sup>17</sup> Afin d'éviter la multiplication de signes graphiques avec la création d'un signe spécial pour chacune de ces articulations complexes, on les transcrit néanmoins conventionnellement par un groupe de signes dans l'API et dans l'APR.

<sup>18</sup> Les consonnes complexes n'existent pas en français qui atteste, en revanche, des séquences de deux, voire de trois consonnes prononcées l'une après l'autre, comme dans *crabe*, *grappe*, *trappe*, *frappe*, *prêt*, *flan*, *vlan*, *plan*, *clan*; *chemin*, *pneu*; *strophe*; *peuple*, *traître*, *tract*, etc.

<sup>19</sup> On trouve 98 consonnes initiales – un record mondial – dans l'une des langues de la branche hmongique.

**Tableau II : Les voyelles du hmong blanc<sup>20</sup>**

orales simples			orales complexes	
i (i)	w (w)	u (u)	ia (ia)	ua (ua)
e (e)			ai (ai)	
			au (au)	
			auw (aw)	
o (o)				
a (a)				

La consonne finale /ŋ/ apparaît uniquement après /e/ et /o/, qui se nasalisent sous son influence. Les séquences [ẽŋ] et [õŋ] sont transcrites *ee* et *oo* en APR (d'où la graphie *hmoob* pour [mõŋ 55] “hmong”).

## 5.2. Tons lexicaux

En hmong comme en français, une syllabe contient nécessairement une voyelle et, éventuellement, une ou deux consonnes (avant et/ou après la voyelle). Toutefois, la syllabe hmong comporte un élément supplémentaire : un ton, qui se définit essentiellement par la hauteur et par l'inflexion de la voix. En effet, cette langue dispose non seulement des systèmes vocalique et consonantique présentés dans la section précédente, mais aussi d'un système de tons, dits *lexicaux* parce que la substitution d'un ton par un autre entraîne une modification de sens.

Le hmong blanc possède sept tons lexicaux. Nous indiquons ci-dessous la description phonétique de ces tons<sup>21</sup>, leur transcription au moyen de chiffres<sup>22</sup>, leur représentation graphique conventionnelle<sup>23</sup>,

<sup>20</sup> Nous précisons ici encore les transcriptions en API, puis en APR (entre parenthèses et en italiques).

<sup>21</sup> Les principaux critères servant à la définition des tons: *hauteur* (haut, moyen, bas) et *inflexion* (égal, montant, descendant, descendant-montant, etc.) ne sont pas suffisants pour décrire le système tonal du hmong. Celui-ci recourt en effet à deux paramètres supplémentaires: présence/absence d'une *voix murmurée* (la prononciation de la voyelle est – ou n'est pas – accompagnée d'un souffle sonore) et présence/absence d'une *constriction glottale* terminant la syllabe de façon abrupte.

<sup>22</sup> Les chiffres 1 à 5 indiquent la hauteur relative du ton, '5' symbolisant le ton le plus haut, '1' le ton le plus bas. Le rapport entre le premier et le deuxième chiffre d'une paire indique l'inflexion du ton, '55' symbolisant un ton haut-égal, '45' un ton haut-montant, '21' un ton bas-descendant, etc.

<sup>23</sup> Le trait vertical à droite symbolise l'échelle de hauteur, le trait à gauche indique la hauteur et l'inflexion du ton.

leur transcription dans l'Alphabet populaire romanisé et, enfin, deux exemples hmong blanc pour chaque ton<sup>24</sup>.

**Tableau III : Les tons lexicaux du hmong blanc**

n°	description phonétique	transcription	représent. graphique	transcription APR	exemples hmong blanc	
1	haut-égal	55	┘	-b	<i>tob</i> “profond”	<i>pob</i> “morceau”
2	moyen-égal	33	┘	∅	<i>to</i> “percer”	<i>po</i> “pancréas”
3	bas-égal	22	┘	-s	<i>tos</i> “attendre”	<i>pos</i> “épine”
4	bas-glottalisé	21?	┘	-m	<i>tom</i> “là-bas”	<i>pom</i> “voir”
5	moyen-montant	24	┘	-v	<i>tov</i> “ajouter (de l'eau)”	<i>pov</i> “jeter”
6	haut-descendant	52	┘	-j	<i>toj</i> “colline”	<i>poj</i> “femelle”
7	murmuré-descendant <sup>25</sup>	42	┘	-g	<i>tog</i> “couler (dans l'eau)”	<i>pog</i> “grand-mère”

Les exemples cités ci-dessus mettent en évidence l'importance qu'ont les tons pour l'identification des syllabes, dont la structure est par ailleurs extrêmement simple :

Ton		
Consonne	Voyelle	(Consonne)

Le hmong est loin d'être la seule “langue à tons”. On trouve des systèmes de tons lexicaux non seulement dans toutes les langues de la famille hmong-mjen, mais aussi dans un grand nombre de langues de la région, dont le chinois, le thaï et le vietnamien. Cependant, le nombre

<sup>24</sup> Rappelons que les consonnes finales ne se prononcent pas, puisqu'elles ne font que symboliser des tons. Le ton moyen-égal (ton 2) est représenté par l'absence de consonne finale (absence que nous représentons par le signe ∅). Tous les exemples cités dans la section 5.1. sont au ton moyen-égal. Il va de soi qu'on aurait pu multiplier leur nombre en citant des formes à d'autres tons.

<sup>25</sup> Le ton 7 du hmong blanc se distingue de 6 par la présence de la voix murmurée (transcrite par deux points souscrits) plutôt que par une différence de hauteur; de même, le ton 4 se distingue de 3 par la glottalisation (transcrite par le signe de l'arrêt glottal ? de l'API) plutôt que par une inflexion descendante.

élevé des tons (de 6 à 8 en moyenne), le recours à un contraste de voix (murmurée *vs.* non murmurée) et la coexistence, dans un même système tonal, de plusieurs tons d'inflexion identique (trois tons égaux en hmong blanc)<sup>26</sup> constituent des traits typiques des systèmes tonals hmongiques en Asie orientale.

Comme les consonnes et les voyelles, les tons se transforment au cours du temps, ce qui explique la grande variété de systèmes tonals attestés. Les dialectes hmong de Chine et du Vietnam, par exemple, possèdent des systèmes de huit tons lexicaux. Le hmong blanc et le hmong vert du Laos et de la Thaïlande ont confondu deux tons d'un système à huit tons pour arriver chacun à un système de sept tons. Le nombre de tons observés dans l'ensemble des langues hmongiques varie entre trois et onze.

### 5.3. Monosyllabisme

En français, une unité significative “minimale” (c'est-à-dire non décomposable ultérieurement) peut être de la taille d'une syllabe (comme dans *mon, pain, trou, à, sa, le*), mais elle peut aussi être plus grande qu'une syllabe (comme dans les mots *girafe, orange, seringue, avalanche*, dans lesquels les syllabes *gi/rafe, o/range, etc.*, sont dépourvues de sens), ou plus petite qu'une syllabe (comme le /d/ exprimant le sens grammatical “genre féminin” dans *ronde* /rõ/-/d/, ou comme le /r/ exprimant le “temps futur” dans (*je*) *chanterai* /ʃãt/-/r/-/e/).

En hmong, ces unités significatives minimales, qu'on appelle plus couramment *morphèmes*, sont de la même taille que les syllabes. Celles-ci sont donc douées d'un sens dans l'immense majorité des cas : *mob* “(être) malade”, *rau* “à (quelqu'un)”, *nyob* “(être) à”, *tsev* “maison”, *tim* “là-bas”<sup>27</sup>. Il serait toutefois erroné d'en déduire qu'il n'existe que des mots monosyllabiques dans cette langue, car elle recourt fréquemment à la composition pour former des mots nouveaux. Voici quelques exemples de mots composés en hmong blanc :

<sup>26</sup> Une des langues de la branche hmongique atteste cinq tons égaux, ce qui représente, ici encore, un record mondial.

<sup>27</sup> Seuls les emprunts à d'autres langues – notamment au chinois, mais aussi au lao, thaï, ou encore au français, anglais, etc. – se composent de syllabes qui “n'ont pas de sens” en hmong (comme par exemple dans *ki laus* “kilo”).

**Tableau IV : Mots composés en hmong blanc**

n°	mot hmong blanc avec traduction mot à mot	traduction	type de composition
1	<i>niam tsiv</i> mère-père	“parents”	coordination, nom + nom
2	<i>me nyuam</i> (être) petit-(être) petit <sup>28</sup>	“enfant”	coordination, verbe + verbe
3	<i>twj tais</i> ustensiles-tasse	“vaisselle”	coordination, nom + nom
4	<i>zeb tsua</i> pierre-calcaire	“rocheux”	coordination, nom + nom
5	<i>plab plawv</i> estomac-cœur	“caractère, intelligence”	coordination, nom + nom
6	<i>qib ntaiv</i> degré-échelle	“degré d’échelle”	subordination, nom + nom
7	<i>roj av</i> huile-terre	“pétrole”	subordination, nom + nom
8	<i>taub nkawj</i> gourde-frelon	“nid de frelons”	subordination, nom + nom
9	<i>yoj tes</i> agiter-main	“agiter la main”	rection, verbe + nom
10	<i>poob qhov</i> tomber-trou	“(soleil) se coucher”	rection, verbe + nom
11	<i>poob zoov</i> tomber-forêt	“se perdre dans la forêt”	rection, verbe + nom
12	<i>ncab duav</i> étendre-dos	“s’étirer”	rection, verbe + nom
13	<i>nreeb tes</i> (être) rapide-main	“(être) rapide (au tir)”	rection, verbe + nom
14	<i>to taub</i> percer-gourde	“comprendre”	rection, verbe + nom
15	<i>kawm ntawv</i> étudier-papier	“étudier”	rection, verbe + nom <sup>29</sup>

<sup>28</sup> Le hmong fait partie des nombreuses langues dans lesquelles les mots exprimant une qualité ou un état ressemblent aux verbes pour ce qui est de leur sémantisme et de leur fonctionnement grammatical. On les appelle en effet *verbes de qualité* ou *verbes statiques*, afin de les distinguer clairement de nos adjectifs (qui attestent un comportement grammatical très différent).

<sup>29</sup> Des mots composés de trois ou de plus de trois syllabes existent, mais la plupart d'entre eux en comprennent deux. Le lecteur trouvera des informations complémentaires à propos des mots composés dans les sections 5.5. et 5.8.



On qualifie généralement de ‘monosyllabiques’ les langues dans lesquelles les morphèmes coïncident avec les syllabes.

Le monosyllabisme caractérise non seulement le hmong et les langues de la famille hmong-mjen, mais aussi la presque totalité des langues à tons d’Asie orientale (voir ci-dessus : 5.2.). La présence de systèmes tonals serait-elle donc liée à la structure monosyllabique dans cette région du monde ? La comparaison montre du moins que c’est la disparition de certaines distinctions consonantiques à l’initiale et à la finale des morphèmes syllabiques qui a permis le développement de contrastes tonals dans toutes ces langues<sup>30</sup>.

#### 5.4. Mots invariables

Le hmong atteste, outre des mots d’un seul morphème (et donc d’une seule syllabe), des mots composés contenant plus d’un morphème, comme le montrent les exemples présentés en 5.3. Des mots composés existent aussi en français<sup>31</sup>, mais ils n’y représentent pas le principal type de construction de mots, comme c’est le cas en hmong. Le français fait un emploi massif de préfixes et de suffixes, ce qui lui permet de dériver des formes très variées à partir d’une même base : *chant* → *chanter*, *inchantable*, *chanteur*, *enchanteur*, etc. Si l’on analyse un mot du type *chant-eur* en <morphème lexical + morphème dérivationnel>, force est de constater que le hmong dispose presque uniquement de morphèmes lexicaux, et qu’il ne recourt pratiquement pas à la dérivation pour former des mots nouveaux<sup>32</sup>. C’est l’une des raisons pour lesquelles nous affirmons que les mots du hmong sont invariables.

Outre les morphèmes dérivationnels, il existe un deuxième type de morphèmes grammaticaux, également absents du hmong : les morphèmes flexionnels, c’est-à-dire les désinences servant, en français, à “décliner” les noms, pronoms, adjectifs et articles selon le genre et le nombre, et à “conjuguer” les verbes selon la personne, le nombre, le temps, le mode et l’aspect. Les informations grammaticales contenues

<sup>30</sup> Les langues monosyllabiques à tons d’Asie orientale ont été appelées *sinosphériques* (Matisoff 1990), étant donné qu’elles ont développé des traits caractéristiques communs au cours de longues périodes de contact avec les *Hàn*.

<sup>31</sup> Cf. par exemple *porte-manteau*, *rouge-gorge*, *prendre feu*, *feu de route*, *aigre-doux*.

<sup>32</sup> Dans l’état actuel de la langue hmong, seuls les mots expressifs (que nous présentons en 5.7.) sont formés par dérivation. Il n’est pas exclu que des affixes (préfixes ou suffixes) se développent peu à peu dans les différents dialectes hmong (Ratliff 2000 signale une tendance au développement de préfixes en hmong blanc).

– souvent sous forme amalgamée – dans les morphèmes flexionnels du français peuvent être exprimées au moyen d’adverbes, de verbes modaux, de marques aspectuelles ou modales, de numéraux ou autres quantificateurs en hmong<sup>33</sup>. Toutefois, la présence de ces mots n’est pas aussi obligatoire que celle des désinences flexionnelles en français : souvent, le contexte et/ou la situation d’énonciation suffisent à eux seuls à clarifier le genre et le nombre des actants, le temps auquel se déroule l’action décrite, etc. De ce fait, des phrases hmong citées hors contexte risquent d’être plus ambiguës que des phrases isolées d’une langue flexionnelle comme le français.

Quelques exemples hmong blanc illustrent ce qui vient d’être dit<sup>34</sup> :

1. *Tooj kawm ntawv*

Tong-étudier

“Tong étudie.” (Tong est en train d’étudier, étudiait, étudiera)

*koj kawm ntawv mas*

tu-étudier-marque modale (invitation pressante)

“Fais donc tes études !”

*koj kawm ntawv poj*

tu-étudier-marque modale (doute)

“Serais-tu en train d’étudier ?”

2. *nws mus tsev*

il/elle-aller-maison

“Il rentre.” (elle rentre, rentrait, rentrera)

*nws nkag mus hauv nws tsev*

il/elle-s’introduire-aller-dedans-il/elle-maison

“Il entre dans sa maison.” (il/elle entrait, entra, entrera)

*nws nce nkag mus*

il/elle-grimper-s’introduire-aller

“Il entre en grim pant.” (elle grimpe, grimpa, grim pait, grimpera dedans)

**Mus** “aller” indique la direction (éloignement du centre d’intérêt ou de la personne qui parle) lorsqu’il suit le verbe principal (ici : *nkag* “entrer”). De même, le groupe **nkag mus** précise la direction (entrer en s’éloignant de la personne qui parle) lorsqu’il suit le verbe principal (ici : *nce* “grimper”).

<sup>33</sup> On appelle *isolantes* les langues qui transmettent les informations grammaticales au moyen de mots et de l’ordre des mots (au lieu des morphèmes flexionnels).

<sup>34</sup> Chaque exemple hmong est suivi d’une traduction mot à mot, puis d’une traduction libre (les autres traductions possibles sont entre parenthèses). Quant aux marques grammaticales, nous les commentons au lieu de les traduire dans le mot à mot. Afin de faciliter la comparaison entre le texte hmong et le mot à mot, nous soulignons les mots qui sont dissyllabiques en hmong (*cf.* 5.3.) et leur traduction française.

3. *kuv yuav zaub*  
je-prendre, acheter-légumes  
“J’achète des légumes.” (je prends, prendrai, prenais, achetais)  
*kuv yuav muas zaub*  
je-marque futur-acheter-légumes  
“J’achèterai des légumes.” (je vais acheter des légumes)

**Yuav** “prendre” peut signifier “acheter” lorsque le contexte l’exige. Quand *yuav* précède le verbe principal (ici : *muas* “acheter”), il fonctionne comme marque de futur.

4. *koj lawm*  
tu-prendre distance  
“Tu pars.” (tu partiras, partais)  
*mus lawm tom lawv*  
aller-prendre distance-là-ils  
“Allons là chez eux.” (va là, [il] va là, [ils] vont là chez eux)  
*kuv noj mov lawm*  
je-manger-riz-marque changement d’état  
“[Ça y est] j’ai fini de manger.”

**Lawm** signifie “prendre de la distance (par rapport à un lieu), quitter” lorsqu’il fonctionne comme verbe principal. Il peut précéder une préposition pour renforcer le sens de distance exprimé par la préposition. Placé en fin de phrase, il fonctionne comme une marque aspectuelle exprimant un changement d’état ou l’accompli.

5. *koj tau nyiaj*  
tu-obtenir-argent  
“Tu auras de l’argent.” (tu obtiens, gagnes de l’argent)  
*kuv muas tau ib ki laus zaub*  
je-acheter-marque accompli/potentiel-un-kilo-légumes  
“J’ai acheté un kilo de légumes.” (j’ai pu acheter, je peux acheter)  
*peb xav tau chaw tawm*  
nous-penser-marque accompli/potentiel-endroit-sortir  
“Nous avons trouvé une issue (en réfléchissant).” (nous avons pu trouver, pouvons trouver)

En tant que verbe principal, **tau** signifie “obtenir”. Postposé à un autre verbe, il fonctionne soit comme marque d’accompli, soit comme marque de potentiel (selon le contexte).

- koj tsis tau los*  
tu-négation-marque passé/potentiel-venir  
“Tu n’es pas venu.” (tu ne peux pas venir)  
*kuv tau mus*  
je-marque passé/potentiel-aller  
“Je suis allé(e).” (j’ai pu [y] aller, je peux [y] aller)

Lorsque *tau* précède le verbe principal, il fonctionne comme marque de passé ou comme marque de potentiel.

Le temps auquel se déroule l'action décrite est loin d'être explicité dans chaque phrase; il doit, en effet, le plus souvent être inféré à partir du contexte. N'étant pas conjuguée, la forme verbale est également indéterminée par rapport aux autres informations (la personne qui exécute l'action, l'aspect et le mode), qui sont spécifiées avant et/ou après le verbe, lorsqu'elles ne sont pas, elles aussi, simplement sous-entendues. L'ordre des mots se révèle être très important dans cette langue libre de désinences grammaticales. Une même forme lexicale peut en effet apparaître dans des fonctions très différentes, selon la position qu'elle occupe dans la phrase.

Le hmong, instrument de communication aussi efficace et précis que n'importe quelle autre langue, témoigne bien là de stratégies linguistiques très différentes de celles qui nous sont familières. Si une bonne partie de la grammaire française concerne les formes, les emplois et le fonctionnement des désinences grammaticales, le hmong nous oblige d'emblée à chercher "ailleurs" les règles du discours. On conçoit aisément l'intérêt que revêt l'étude d'une telle langue pour notre connaissance des principes fondamentaux de la grammaire.

L'invariabilité des mots et les conséquences grammaticales qui en découlent sont fréquentes, ici encore, en Asie orientale et se retrouvent notamment dans de nombreuses langues monosyllabiques à tons. Toutefois, si ces dernières se ressemblent dans les grands traits de leur structure et de leur fonctionnement, elles diffèrent entre elles dans les détails de façon aussi importante que les diverses langues flexionnelles, comme par exemple le français, l'allemand et le russe.

### 5.5. Tons grammaticaux

On constate quelques divergences d'un dialecte hmong à l'autre dans le domaine des tons grammaticaux. C'est sur le hmong blanc du Laos et de la Thaïlande que nous disposons, ici encore, des informations les plus détaillées<sup>35</sup>. Ce dialecte recourt aux tons pour marquer les mots composés (5.5.1.) et quelques (sous-)classes de mots (5.5.2.).

---

<sup>35</sup> Cf. les études très approfondies de G. Downer et de M. Ratliff.

### 5.5.1. Marquage des mots composés

En hmong blanc, une syllabe qui porte normalement tel ton lexical, apparaît parfois avec un autre ton du système (présenté en 5.2.). Cette situation provient d'un mécanisme de changements tonals, qui se déclenche lorsque deux tons déterminés se succèdent. Voici les règles qui régissent ces changements<sup>36</sup> :

règle n°	si le ton de la première syllabe est	et si le ton de la deuxième syllabe est	alors le ton de la deuxième syllabe devient
1	-b ou -j	-j, -s, ou -m	-g
2	-b ou -j	-v	-∅
3	-b ou -j	-∅	-s

Ainsi, *qwb* “dos (d'un instrument)” et *riam* “couteau” peuvent former *qwb-riag* “dos de couteau”<sup>37</sup>, *poob* “tomber” et *qhov* “trou” peuvent former *poob-qho* “(soleil) se coucher”, *dej* “eau” et *sov* “chaud” peuvent former *dej-so* “(de l') eau chaude”, *zeb* “pierre” et *tsua* “roche” peuvent former *zeb-tsuas* “roche, rocheux”.

Le changement de ton provoqué par le ton d'une syllabe voisine (en l'occurrence le ton de la syllabe précédente) s'appelle *sandhi tonal*. Il s'agit d'un phénomène courant dans les langues à tons d'Asie orientale. Comme le mécanisme se déclenche selon des règles fixes, le ton d'origine de la syllabe reste reconnaissable, ce qui est essentiel au bon fonctionnement de la communication<sup>38</sup>.

Le sandhi tonal du hmong blanc ne dépend cependant pas uniquement des règles tonales citées ci-dessus. Au lieu de se réaliser chaque fois que les tons requis se succèdent, il apparaît seulement dans les séquences qui commencent par un numéral<sup>39</sup> et dans celles qui forment des mots composés<sup>40</sup>. Limité à ces séquences, le sandhi tonal a pour fonction grammaticale de signaler un lien étroit entre les éléments

<sup>36</sup> Nous utilisons la transcription APR des tons pour expliciter les règles des changements tonals du hmong blanc (cf. ci-dessus: 5.2. pour l'explication des symboles).

<sup>37</sup> Suivant M. Ratliff, nous signalons par un trait d'union les séquences dans lesquelles la deuxième syllabe a subi un changement tonal.

<sup>38</sup> Le lecteur a pu constater, dans la section 5.2., l'importance des tons lexicaux pour l'identification des syllabes-morphèmes.

<sup>39</sup> Par exemple: *ob* “deux”, *daim* “feuille”, *ntawv* “papier” → *ob-daig* (*ntawv*) “deux feuilles (de papier)”; *plaub* “quatre”, *caum* “dix” → *plaub-caug* “quarante”.

<sup>40</sup> Ces mots composés peuvent être des noms ou des verbes. Pour quelques exemples de mots composés, voir le tableau IV de la section 5.3.

impliqués. Le ton modifié marque les mots composés en tant que tels, en les différenciant formellement des “séquences non composées”, ou syntagmes<sup>41</sup>.

Or, malgré cette fonction “composante”, et l’existence de conditions phonologiques et syntaxiques précises pour son apparition, le sandhi tonal du hmong blanc ne se réalise pas pour autant automatiquement, dès lors que toutes ces conditions sont réunies. Obligatoire dans certaines expressions consacrées<sup>42</sup>, il est de fait optionnel dans la grande majorité des cas. Les mots 3 à 13 du tableau IV (section 5.3.), par exemple, peuvent tous se prononcer avec ou sans modification du ton de la deuxième syllabe<sup>43</sup>. Si le sandhi ne se produit pas, c’est le contexte qui permet de décider si l’on se trouve devant un syntagme ou un mot composé.

Le sandhi tonal du hmong blanc apparaît donc de façon sporadique et imprévisible, situation qu’on peut expliquer seulement par la sclérose d’un mécanisme linguistique très ancien. Étant donné que l’on retrouve un sandhi tonal impliquant les mêmes règles dans toutes les langues du hmongique occidental non pounouïque (soit les langues 1 à 7 dans l’arbre représenté en 2.), on peut, en effet, supposer que ce mécanisme remonte au moins à l’époque où ces langues n’étaient pas encore diversifiées<sup>44</sup>. Obéissant aux seules règles tonales (sans contrain-

<sup>41</sup> La séquence *dej sov* (eau-chaud) peut être interprétée comme un syntagme sujet-prédicat : “l’eau est chaude”, ou comme un mot composé <nom + déterminant> : “(de l’) eau chaude”. Avec le sandhi tonal (*dej-so*), seule la deuxième interprétation est possible. De même, *qwb twm* (corne-buffle) se réfère à la (à une, aux) “corne(s) d’un buffle” en tant que syntagme, mais à “(de la) corne de buffle” en tant que mot composé (dont la forme sandhi est *qwb-twg*) ; *zaub riam* (légume-piquant) se réfère à (tous les) “légumes (qui sont) piquants” en tant que syntagme, mais à “(du) légume piquant” (= une espèce de légume) en tant que mot composé (dont la forme sandhi est *zaub-riag*), etc.

<sup>42</sup> *Teb* “champ” + *chaw* “endroit”, par exemple, donne toujours *teb-chaws* “pays”. Dans d’autres expressions consacrées, le sandhi tonal, quoique indiqué du point de vue des tons et des classes de mots impliqués, ne se réalise pas : *poj* “femme” + *niam* “femelle, mère” donne *poj niam* “femme”.

<sup>43</sup> Les exemples 1, 2, 14 et 15 du tableau IV (section 5.3.) restent inchangés parce que les syllabes ne portent pas les tons requis pour que le sandhi tonal se déclenche. Voici les exemples 3 à 13 avec changement tonal à la deuxième syllabe : *twj-taig*, *zeb-tsuas*, *plab-plaw*, *qib-ntai*, *roj-a*, *taub-nkawg*, *yoj-teg*, *poob-qho*, *poob-zoo*, *ncab-dua*, *nreeb-teg*. On ne trouve en général aucune différence sémantique entre les formes avec changement tonal et celles qui en sont dépourvues. La différence est tout au plus stylistique. Les locuteurs, qui ne sont pas toujours unanimes à ce sujet, trouvent les formes avec sandhi souvent plus poétiques ou plus recherchées.

<sup>44</sup> Lorsque nous parlons de *mêmes règles* dans les différentes langues et dialectes, nous entendons par là qu’elles impliquent les *tons correspondants* d’une langue à l’autre. Par exemple, “hmong”

tes grammaticales) dans la plupart de ces langues, et dans les dialectes *xùyǒng* et *dànáshān* du hmong<sup>45</sup>, il s'est spécialisé dans la formation de mots composés en hmong blanc, pour cesser d'être employé régulièrement par la suite. À en juger d'après les jeunes locuteurs du hmong blanc, la disparition du sandhi tonal paraît probable. Il est cependant encore suffisamment présent dans la langue actuelle pour donner à l'observateur non averti l'impression – erronée ! – que les tons sont utilisés de façon arbitraire.

Si le sandhi tonal avec sa fonction composante ne survit plus qu'à l'état résiduel en hmong blanc, il est un autre domaine où l'utilisation grammaticale des tons est, au contraire, bien établie dans ce dialecte.

### 5.5.2. Marquage de quelques (sous-)classes de mots

On note la présence de classes et de (sous-)classes de mots dont les membres portent tous le même ton en hmong blanc : les numéraux de 1 à 5, par exemple, portent le ton *-b* ; les pronoms démonstratifs “ce (près de moi)” et “ce (près de toi)” portent le ton  $\emptyset$  ; certains termes de parenté attestent un codage tonal des sexes (le ton *-m* apparaissant dans les mots féminins et *-g* dans les mots masculins) ; certains pronoms personnels attestent un codage tonal de l'opposition pluriel (ton *-b*)/duel (ton *-j*) ; certaines prépositions portent le ton *-m* ; certains noms à référence définie, enfin, sont marqués par un ton spécial. Nous présentons ci-dessous les deux classes les plus les plus importantes de mots marqués tonalement, celle des prépositions et celle des noms à référence définie.

**Prépositions.** Une dizaine de mots se référant au temps ou à l'espace (et fonctionnant comme premiers éléments de syntagmes prépositionnels) portent le ton *-m* en hmong blanc : *nram* “en bas”, *pem* “en

---

se dit [m̄ɔŋ 55] en hmong blanc, [m̄ɔŋ 54] en *xùyǒng* et [m̄ɔŋ 43] en *dànáshān* ; on peut donc établir que le ton 55 du hmong blanc (transcrit *-b* en APR) correspond à *xùyǒng* 54 et à *dànáshān* 43, et, pour simplifier, appeler 1 ce type de correspondance. De même, “fleur” se dit [paŋ 52] en hmong blanc, [paŋ 21] en *xùyǒng* et [paŋ 31] en *dànáshān* ; on peut donc considérer que le ton 52 du hmong blanc (transcrit *-j* en APR) correspond à *xùyǒng* 21 et à *dànáshān* 31, type de correspondance que l'on peut appeler 2. Cette méthode comparative nous permettra d'affirmer que les “tons”, plus précisément les *catégories tonales 1* et *2* peuvent déclencher le sandhi dans toutes les langues du hmongique occidental (*cf.* les règles de sandhi du hmong blanc, où 1 et 2, soit *-b* et *-j* en APR, déclenchent le mécanisme de changement).

<sup>45</sup> Nous manquons de renseignements sur le sandhi tonal dans les autres dialectes du hmong (de Chine et du Vietnam).

haut”, *txhaim* “au-delà des montagnes”, *saum* “sur”, *tim* “là-bas”, *tom* “là”, *nrawm* “hors, derrière”, *ntawm* “à”, *zaum* “lors de”, *thaum* “quand”. La plupart de ces mots sont dérivés de noms (par exemple *nram* provient de *nras* “plaine”, *pem* provient de *pes* “montagne”, *txhaim* provient de *txhais* “extérieur”, etc.).

Or, seuls trois dialectes ont développé cette classe de prépositions dérivées de noms : le hmong blanc et le hmong vert du hmong, et le *diāndōngběi* (qui appartient, comme le hmong, au hmongique occidental non pounouïque, cf. 2.). On peut supposer qu’il s’agit là d’une évolution particulière à ces trois dialectes, et que le ton *-m* a été adopté par analogie, sur le modèle d’un mot très usuel, comme *tom* “là”<sup>46</sup>.

**Noms à référence définie.** Les prépositions au ton *-m* du hmong blanc servent, à leur tour, de base pour former des mots possédant une connotation de référence définie, voire démonstrative. Ces mots sont marqués par un ton qui ne fait pas partie du système des tons lexicaux (cf. 5.2.). Il s’agit d’un ton bas, d’inflexion descendante-montante que l’on transcrit par les chiffres 213, ou par le graphe √ dans l’API, et par la consonne finale *-d* dans l’APR. Placés en fin de phrase, les mots portant le ton *-d* fonctionnent comme des noms et se réfèrent à un endroit ou à un moment connus des interlocuteurs. Il s’agit, ici encore, d’un phénomène attesté uniquement en hmong blanc, en hmong vert et en *diāndōngběi*. Quelques exemples hmong blanc :

*nyob nram teb* (être à-en bas-champ) “être là-bas dans le(s) champ(s)”

*nyob nrad* “être là-bas”

*nyob pem roob* (être à-en haut-montagne) “être dans la montagne”

*nyob ped* “être là-haut”

*nyob saum nthab* (être à-sur-terrasse) “être sur la terrasse”

*nyob saud* “être là-dessus”

Le ton *-d* apparaît aussi indépendamment des prépositions en *-m*, avec des noms, auxquels il confère une valeur de référence démonstrative et/ou de référence définie, ou de vocatif. Par exemple : *me nyuam*

<sup>46</sup> On trouve, en effet, des mots apparentés, c’est-à-dire “correspondants”, à hmong blanc *tom* dans la plupart des langues hmongiques, ce qui montre qu’il s’agit bien là d’une forme ancienne. En revanche, il n’y a pas de mots apparentés aux autres prépositions qui portent le ton *-m* en hmong blanc (mais uniquement des mots apparentés aux noms hmong blanc signifiant “plaine”, “montagne”, “extérieur”, etc.).



“enfant” → *me nyuad* “ces enfants-là, les enfants (dont nous sommes en train de parler)”, ou *me nyuad!* “hé, les enfants!”.

Ces constatations appellent deux précisions sur ce que nous avons dit précédemment à propos de la langue hmong. Il apparaît, premièrement, que le hmong blanc (comme le hmong vert) possède huit tons au total, soit sept tons lexicaux et un ton grammatical. D’après nos sources, les dialectes hmong de Chine n’ont pas développé de ton grammatical, mais ils se caractérisent par des systèmes de huit tons lexicaux. Deuxièmement, lorsque les tons assument une fonction grammaticale, ils constituent bel et bien des unités significatives minimales, ou morphèmes, avec les sens grammaticaux [+féminin], [+masculin], [+duel], [+pluriel], [+démonstratif], [+référence définie], [+vocatif], ou [+liaison] dans le cas des mots composés. Si cela semble contredire notre affirmation selon laquelle les mots sont invariables et les morphèmes sont de la taille des syllabes (section 5.3.), il s’agit de phénomènes (encore) suffisamment circonscrits pour ne pas remettre en cause le caractère essentiellement monosyllabique du hmong.

### 5.6. Absence d’articles

Le hmong ne possède pas d’articles, ni définis (*cf.* français *le (la), les*), ni indéfinis (*cf.* français *un(e), des*). Pour exprimer la référence définie/indéfinie, il recourt généralement à une classe de mots qu’on appelle *classificateurs* parce qu’ils ont pour fonction de ranger les noms selon différentes catégories, ou classes, d’“objets” : longs (fil, corde, route, vie...), ronds ou volumineux (ballon, œuf, marmite, maison...), plats (page, tissu, champ...), paires, piles, outils, animés, plantes, etc.<sup>47</sup>. Outre leur fonction primordiale de catégorisation des noms, les classificateurs ont pour rôle grammatical d’en spécifier la référence [+/- définie] par leur absence ou leur présence, ou par leur position dans le syntagme nominal (la séquence que forme le nom avec ses déterminants). Deux exemples hmong blanc suffisent à illustrer cette situation :

1. *tsev* (maison) “maison, des maisons”  
*lub tsev* (classificateur [+ rond / + volumineux]-maison) “la maison”  
*ib lub tsev* (un-classificateur-maison) “une maison”

<sup>47</sup> Chaque nom s’associe ainsi avec (au moins) un classificateur. Jaisser (1995:56) constate l’existence de plus de 70 classificateurs en hmong blanc. Seuls une quinzaine d’entre eux sont cependant employés dans la langue courante. Rappelons que le hmong ne catégorise pas, en revanche, les noms selon le genre (5.4.), à une exception près (5.5.2., introduction).

2. *ntawv* (papier) “papier, du papier”  
*daim ntawv* (classificateur [+ plat]-papier) “le papier, la feuille de papier”  
*ib-daig ntawv* (un-class.-papier) “un papier, une feuille de papier”<sup>48</sup>.

Le ton grammatical *-d* peut également être employé pour exprimer le sens [+ défini] (cf. 5.5.2.). Par exemple<sup>49</sup> :

*nws muaj ob-tug me nyuam*  
 il/elle-avoir-deux-classificateur *tus* [+ animé]-enfants  
 “Elle a deux enfants.”

*ces ob-tug me nyuad chis chis*  
 alors-deux-classificateur-enfant-fâché-fâché  
 “Alors les deux enfants se fâchèrent beaucoup.”

### 5.7. Une catégorie préférée du hmong : les expressifs

Au cours des sections précédentes, nous avons fait allusion à plusieurs catégories (catégories de mots, catégories grammaticales) qui sont caractéristiques du hmong, mais inexistantes, ou très marginales, en français : notamment la distinction entre pluriel et duel dans les pronoms personnels (5.5.2.)<sup>50</sup>, la distinction entre “près de moi (le locuteur)” et “près de toi (l’interlocuteur)” dans les pronoms démonstratifs (5.5.2.)<sup>51</sup>, les verbes de qualité (5.3., note 28), les particules modales et aspectuelles (5.4.), les classificateurs (5.6.) et les expressifs (5.4., note 32). Ces derniers appellent quelques commentaires, en raison de leur forme particulière et de la place très importante qu’ils occupent dans la langue hmong.

Les expressifs sont des mots dissyllabiques dans lesquels la forme de la première syllabe dépend de celle qui suit. Voici les modalités selon lesquelles se présente cette dépendance en hmong blanc :

La consonne initiale de la première syllabe est toujours identique à celle de la deuxième syllabe. Quant au ton et à la voyelle de la première syllabe, il existe deux possibilités :

<sup>48</sup> *Ib-daig* est la forme sandhi de la séquence *ib + daim* (voir section 5.5.1. pour les règles tonales et grammaticales selon lesquelles se produit le sandhi en hmong blanc).

<sup>49</sup> Rappelons que nous signalons la présence d’un mot dissyllabique en hmong en soulignant celui-ci et sa traduction dans le mot à mot.

<sup>50</sup> Voici, à titre d’exemple, les pronoms personnels du hmong blanc au pluriel et au duel. Pluriel: *peb / nej / lawv*: “nous (tous)” / “vous (tous)” / “eux (tous)”; duel: *wb / neb / nkawd* (ou *nkawv*): “nous (deux)” / “vous (deux)” / “eux (deux)”.

<sup>51</sup> En hmong blanc, “cette maison (près de moi)” se dit *lub tsev no* et “cette maison (près de toi)” *lub tsev ko*. Cette distinction est remarquable, car elle ne se retrouve que dans les langues austronésiennes d’Asie du Sud-Est et en japonais (cf. Ratliff 1997).

I. Si le ton de la première syllabe est identique à celui de la deuxième syllabe, la voyelle de la première syllabe est *i* ou, plus rarement, *aw*.

II. Si le ton de la première syllabe est différent de celui de la deuxième syllabe, il est haut descendant, soit *-j* en APR (tous les tons sauf *-j* sont possibles dans la deuxième syllabe). La voyelle de la première syllabe est alors *u*.

Quelques exemples hmong blanc<sup>52</sup> :

– exemples d’expressifs de type I

1. a) *mov txua nthav*  
riz-non gluant-séparer  
“Le riz non gluant est en grains séparés.”
1. b) *nag poob nthiv nthav*  
pluie-tomber-expressif [+ détaché, + distinct]  
“La pluie tombe à grosses gouttes.”
2. a) *nplhawj*<sup>53</sup>
2. b) *ntses nti nplhij nplhawj*  
poisson-s’agiter-expressif [+ frétiler, + se défaire]  
“Les poissons frétilent.”
3. a) *ploov*
3. b) *lub plab nrov pliv ploov*  
classificateur-estomac-(faire un) bruit-expressif [+ bruit : eau/air]  
“L’estomac fait glouglou.” (si on court après avoir beaucoup bu)
4. a) *awv*
4. b) *dev tsem iv awv los*  
chien-japper-expressif [+ bruit : voix/tension]  
“Des chiens (de chasse) viennent en jappant.”

– exemples d’expressifs de type II

5. a) *tus neeg dig muag*  
classificateur-personne-aveugle-œil  
“la personne (qui est) aveugle, l’aveugle”

<sup>52</sup> Les exemples qui suivent contiennent en a) une forme susceptible d’être la deuxième syllabe d’un mot expressif (en caractères gras) et en b) l’expressif (en gras) comprenant la forme citée en a).

<sup>53</sup> *Nplhawj* n’existe pas de façon indépendante, mais uniquement en tant que composante de l’expressif cité en 2b). La même chose est vraie de *ploov* (3a) et de *awv* (4a).

5. b) *maub duj dig*  
tâtonner-expressif [+ chercher, + à l'aveuglette]  
“[Il] va en tâtonnant des mains et des pieds.”
6. a) *teev ntshav*  
goutte-sang  
“(des) gouttes de sang”
6. b) *dej nrog tuj teev*  
eau-tomber-expressif [+ bruit : gouttes]  
“(de l’) eau tombe goutte à goutte”
7. a) *nplooj zeeg nrov xuav*  
feuille-tomber en quantité-(faire un) bruit-siffloter, bruire  
“Des feuilles qui tombent en quantité produisent un bruissement.”
7. b) *nag poob xuj xuav*  
pluie-tomber-expressif [+ bruit, + discret, + continu]  
“La pluie tombe avec un bruit discret.”
8. a) *vias* → *ib-viag*  
osciller, oscillation → un-*vias* “une oscillation”
8. b) *ua vuj vias*  
faire-expressif [+ aller et venir, + régulier]  
“osciller”<sup>54</sup>

Hors contexte, les expressifs sont difficiles à traduire. Interrogés sur l’un d’entre eux, les locuteurs hmong évoquent généralement quelques situations – souvent étonnamment variées – auxquelles le mot en question peut se rapporter. On retient de leurs explications des faisceaux de traits sémantiques plutôt que des définitions nettes, tout en notant qu’il existe un consensus remarquable, parmi les personnes interrogées, quant aux traits attribuables à tel ou tel mot expressif et quant aux contextes permettant de l’utiliser.

Leur sémantisme particulier et leur formation très régulière distinguent les expressifs de mots onomatopéiques français du type *ron-ronner*, *glouglouter*, *tintinnabuler*, etc. Ces derniers occupent par ailleurs une place assez marginale en français, tandis que les expressifs sont, à tous les niveaux de langue, extrêmement courants en hmong.

<sup>54</sup> Les exemples montrent que les premières syllabes des expressifs n’ont aucune autonomie (ni formelle, ni sémantique), tandis que les deuxièmes syllabes sont souvent des mots de la langue (noms, verbes d’action, verbes de qualité). Les expressifs semblent donc être dérivés (par redoublement partiel) de ces mots de base (en 5.4., note 32, nous avons, en effet, qualifié d’exceptions les expressifs, eu égard à l’absence générale de la dérivation en hmong). Les cas de mots dans lesquels les deuxièmes syllabes n’existent pas de façon isolée (elles n’apparaissent qu’associées à une “syllabe antéposée”, comme dans les exemples 2, 3, 4) posent cependant problème à l’analyse.

Toutes les langues hmongiques et de nombreuses langues d'Asie orientale comprennent une catégorie d'expressifs (formés selon des règles très proches de celles du hmong blanc).

### 5.8. Une structure préférée du hmong : la juxtaposition

Le hmong juxtapose couramment des éléments sans spécifier par une marque grammaticale (de subordination ou de coordination) le type de rapport qui existe entre eux. Cette structure se retrouve dans les mots, les groupes de mots et les propositions, comme le montrent les exemples hmong blanc cités ci-dessous.

#### 5.8.1. La juxtaposition dans les mots composés

Les mots composés du hmong sont formés par la simple juxtaposition de deux mots. Ceux-ci peuvent être reliés par un rapport de coordination (a), de subordination (b), ou de (quasi-)synonymie (c) :

- a) *niam tsiv* (père-mère) “parents”, *kvv tij* (frère cadet-frère aîné) “frères”, *ris tsho* (pantalons-veste) “vêtement”;
- b) *roj-a* (huile-av (“terre”)) “pétrole”<sup>55</sup>, *toj npua* (huile-porc) “graisse de porc”, *chaw pw* (endroit-dormir) “chambre à coucher”, *neeg haus cawv* (personne-boire-alcool) “ivrogne”, *tsev kho mob* (maison-guérir-(être)-malade) “hôpital”;
- c) *poj niam* (femme-mère, femelle) “femme”, *me nyuam* ((être) petit-(être) petit) “enfant”, *twj-taig* (ustensiles-tais (“tasse”)) “vaisselle”, *zeb-tsuas* (pierre-tsua (“calcaire”)) “roche, rocheux”, *toj roob* (colline-montagne) “collines, montagnes”.

La composition synonymique du type (c), absente du français, est particulièrement fréquente en hmong.

#### 5.8.2. La juxtaposition dans les expressions redoublées

Le redoublement d'un mot (*cf.* français *très très*, *beaucoup beaucoup*, *noir noir*, etc.) constitue un type particulier de la juxtaposition. Ce procédé s'applique aux adverbes et aux verbes (verbes d'action et verbes de qualité) en hmong et sert à intensifier le sens de la forme non redoublée. Quelques exemples hmong blanc :

<sup>55</sup> Rappelons que le trait d'union signale la présence d'un sandhi tonal dans la syllabe suivant le trait (voir 5.5.1. pour les règles selon lesquelles se déclenche ce sandhi).

*peb khawb lub qhov tob tob*  
 nous-creuser-classificateur-trou-profond-profond  
 “Nous creusons le trou très très profond.”

*cov hluas uas niam txiv muaj muaj nyiaj*  
 groupe-jeune-qui/que-parents-avoir-avoir-argent  
 “les jeunes dont les parents sont très riches”

*rau rau siab kawm ntawv*  
 poser-poser-foie-étudier  
 “s’appliquer beaucoup à étudier”

*ntuj tsaus nciab pom uab lag xwb xwb li*  
 ciel-sombre-noir-voir-corbeau-seulement-seulement-marque modale  
 “Le ciel est tout noir, tout ce qu’on voit ce sont des corbeaux!”

*lawv huab tau nyiaj txiag ntau ntau*  
 ils-voler-marque potentiel/passé-argent-richesses-beaucoup-beaucoup  
 “Ils ont volé/ont pu voler beaucoup de biens.”

### 5.8.3. La juxtaposition dans les expressions quadrisyllabiques

En hmong, on peut “amplifier” une expression dissyllabique <A+B> en lui juxtaposant une expression similaire <A+C> (les éléments A sont identiques ou synonymes, les éléments B et C ont un sens proche ou apparenté). Par exemple :

<i>hnoob-teg<sup>56</sup> hnoob taw</i>	“rayons de soleil”
soleil-tes-soleil-pied	(tes “main”)
<i>muaj-kw muaj-tig</i>	“avoir de la famille”
avoir-kwv-avoir-tij	(kwv “frère cadet”, tij “frère aîné”)
<i>muaj mob muaj-nkeeg</i>	“ne pas avoir la forme”
avoir-(être) malade-avoir-nkees	(nkees “fatigue”)
<i>ua noj ua haus</i>	“subvenir à sa vie”
faire-manger-faire-boire	
<i>tsis deb tsis ze</i>	“à une distance raisonnable”
négation-loin-négation-près	
<i>kev tshaib kev nqhis</i>	“famine”
voie-faim-voie-soif	

<sup>56</sup> Ici encore, nous signalons d’un trait d’union la présence d’un changement tonal dans la syllabe suivant le trait (cf. 5.5.1.) et nous indiquons la forme au ton d’origine en italiques dans le mot à mot. La traduction de cette forme se trouve à droite, où nous donnons les traductions libres des expressions quadrisyllabiques.

Les expressions quadrisyllabiques sont proches des expressifs (cf. 5.7.) pour leur sens descriptif (non restrictif) et pour la fréquence avec laquelle elles s'emploient en hmong, quel que soit le niveau de langue adopté. Comme ces derniers, elles sont caractéristiques d'un grand nombre de langues monosyllabiques à tons d'Asie orientale.

#### 5.8.4. La juxtaposition dans les constructions possessives

La possession est exprimée par la simple juxtaposition des termes se référant au possesseur et à l'objet possédé en hmong. Par exemple :

*tus npua tus qw* (classificateur<sup>57</sup>-cochon-cl.-queue) "la queue du cochon"  
*tus tub rab hneev* (cl.-garçon-cl.-arc) "l'arc du garçon"  
*tus qaib ib lub qe* (cl.-poule-un-cl.-œuf) "un œuf de la poule"

Les noms propres et les mots pour "mère" et "père" s'emploient sans classificateur :

*kuv niam* (je-mère) "ma mère"  
*kuv txiv* (je-père) "mon père"  
*tus me nyuam niam* (cl.-enfant-mère) "la mère de l'enfant"  
*Neeb lub tsev* (Neng-cl.-maison) "la maison de Neng"

#### 5.8.5. La juxtaposition dans les séries verbales

En hmong, plusieurs verbes dépendant d'un même sujet peuvent être enchaînés sans la moindre marque grammaticale spécifiant le rapport qu'ils entretiennent entre eux. Ils peuvent exprimer plusieurs actions successives, ou différents aspects (la durée, la continuité, la direction, la finalité) d'une action principale. C'est l'ordre des mots et souvent le contexte et/ou la situation d'énonciation qui permettent de déterminer les rapports sémantiques entre les différents verbes d'une série. Voici quelques exemples hmong blanc de séries verbales :

*nws xuas yuam sij qhib qhov rooj*  
 il/elle-chercher-clé-ouvrir-classificateur-porte  
 "Il cherche les clés et ouvre la porte."

*nws muab yuam sij qhib qhov rooj*  
 il/elle-prendre-clé-ouvrir-classificateur-porte  
 "Elle ouvre la porte avec une clé." (il/elle prend la clé et ouvre la porte)

*nws siv yuam sij qhib qhov rooj*  
 il/elle-utiliser-clé-ouvrir-classificateur-porte  
 "Il ouvre la porte avec une clé."

<sup>57</sup> Par la suite, 'cl.' est employé pour 'classificateur'.

*lawv xa ib qho khoom pub kuv*

ils/elles-envoyer-quelque(s)-chose-offrir-je

“Elles envoient quelque chose pour moi.” (elles m’envoient qqc. en cadeau)

*nkawd tuaj xyuas wb*

ils/elles deux-venir-chercher-nous deux

“Ils viennent nous voir.” (ils, elles venaient nous voir)

*nws txiav nroj pov tseg*

il/elle-couper-herbe-jeter-abandonner

“Elle coupe l’herbe.” (il/elle coupa l’herbe et la jeta)

*Tooj tua (phom) raug*

Tong-tirer-(fusil)-atteindre (le but)

“Tong tire juste.” (Tong tire/tira et atteint/atteignit le but)

*kuv thawb ntog*

je-pousser-(re)tourner

“Je [l’] ai poussée et [elle] s’est retournée.” (la pierre) (je l’ai poussée de manière à ce qu’elle se retourne, je l’ai poussée pour qu’elle se retourne).

*koj los nrog kuv caij tus nees no mus*

tu-venir-suivre-je-chevaucher-classificateur-cheval-ce (près de moi)-aller

“Viens donc avec moi et nous partons sur ce cheval.”

*nws txawm nce mus nyob saum ntoo*

il/elle-alors-grimper-aller-être à-sur-arbre

“Alors elle grimpa sur l’arbre.”

Les séries verbales constituent une des caractéristiques les plus saillantes du hmong, des langues hmong-mjen et de nombreuses langues d’Asie orientale et d’Asie du Sud-Est. Les règles selon lesquelles sont formées les séries verbales varient cependant considérablement d’une langue à l’autre. L’étude de ces règles permet d’appréhender le passage de verbes ordinaires à des éléments plus ou moins abstraits, selon un processus de grammaticalisation qui joue un rôle primordial dans les langues exemptes de désinences grammaticales.

#### 5.8.6. La juxtaposition dans les phrases contenant une circonstancielle

Les circonstanciels (de temps, de condition, de cause, de but, etc.) sont généralement introduites en français par une conjonction (comme par exemple *quand*, *si*, *parce que*, *afin que*). Si ce procédé existe aussi en hmong, la simple juxtaposition des propositions circonstancielle et principale est également fréquente. Par exemple :



*thaum nyuam qhuav tuaj txog nej yuav muaj teeb meem  
ntau yam ntau tsav*

temps-juste-juste-venir-arriver-vous deux-futur-avoir-problème  
-beaucoup-sortes-beaucoup-catégories

“Lorsque vous venez d’arriver, vous rencontrez toutes sortes de problèmes.”

*Leej twg txawj txuag tau me ntsis nyiaj los nws koj  
muas tsis tau noj tsis tau hnav...*

quelqu’un-savoir-économiser-obtenir-petit-peu-argent-venir-il/elle-emmener -  
acheter-négation-obtenir-manger-négation-obtenir-s’habiller

“[Et encore!] Si quelqu’un arrivait à mettre de côté un peu d’argent et [le] prenait ensuite pour acheter [quelque chose], il n’obtiendrait rien à manger ni rien à se mettre....”

### 5.9. (Sujet) Verbe (Objet)

En français, une phrase déclarative du type *Pierre lit (le livre)* comporte un “sujet” (*Pierre*) et un “verbe” (*lire*) qui peut être suivi d’un “objet” (*le livre*). Si la présence d’un objet n’est indispensable qu’avec un nombre limité de verbes (comme par exemple *rencontrer, bénéficier (de), etc.*), la phrase comporte nécessairement un sujet qui régit l’accord du verbe selon le nombre, le genre et la personne.

Le hmong partage avec le français l’ordre des éléments, S,V et O dans la phrase déclarative (*kuv “je”, muas “acheter”, zaub “légumes”* : “j’achète des légumes”), à la différence que le sujet et l’objet suggérés par le contexte peuvent être omis, sans que la phrase n’en devienne incorrecte. Le seul élément réellement indispensable est V, soit un verbe ou une série verbale. Voici quelques exemples hmong blanc illustrant cette situation. Dans les traductions françaises, nous restituons entre crochets les sujets (1-2), les objets (3-4), ou les deux (5).

1. *txuj kum dim oj*

comment-échapper-marque modale (interrogation)

“Comment [y] échappera-t-[il] ?” (comment y échapperons-nous ?)

2. *nyaj hnuv mus lai j teb*

chaque-jour-aller-labourer-champ

“Chaque jour [ils, elles, etc.] vont travailler dans les champs.”

3. *kuv tsis ua*

je-négation-faire

“Je ne [le] fais pas.”

4. *nws mob mas koj puas mus xyuas*

il/elle-(être) malade-alors-tu-marque interrogation-aller-visiter

“Il est malade. Tu vas donc [le] voir ?”

5. *ces txawm muab pov rau tshav ntuj*  
 puis-ensuite-prendre-jeter-(poser) à-lumière du ciel  
 “Et alors [ils] [le] prirent et [le] jetèrent dans la lumière du ciel.”

La possibilité de construire des phrases sans sujet ou sans objet syntagmatiquement exprimé est, ici encore, caractéristique d'un grand nombre de langues d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est. Les conditions auxquelles l'ommission de S ou de O est possible varient cependant selon les langues.

## 6. De l'importance d'étudier le hmong

Dans ce qui précède, le lecteur a pu se rendre compte que le hmong, loin d'être un cas unique, présente des similarités avec d'autres langues d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est dont, pour ne citer que quelques exemples notoires, le chinois, le thaï, le vietnamien. Toutes ces langues ne sont pas apparentées au hmong, mais elles partagent avec lui des “traits typiques”, comme la structure mono-syllabique, les tons lexicaux, les phénomènes de sandhi tonal, la présence de classificateurs, d'expressifs et d'expressions quadri-syllabiques, les séries verbales, l'absence d'articles et, surtout, de morphèmes grammaticaux (dérivationnels et flexionnels), avec toutes les conséquences grammaticales qui en découlent.

En définissant ces traits typiques, il faut bien sûr se garder de ne considérer que certaines des langues les plus connues. On doit, nécessairement, se fonder sur des descriptions détaillées de l'ensemble des langues concernées, afin d'éviter que des notions comme ‘monosyllabisme’, ‘mots invariables’, ‘séries verbales’, etc., ne deviennent des étiquettes vides de sens, résultats de généralisations hâtives. L'explication de telle expression ou de telle structure problématique peut changer radicalement à la lumière de nouvelles données sur une langue ayant évolué différemment des autres. Ces brèves remarques, espérons-le, feront découvrir au lecteur l'intérêt que présentent les langues hmongiques dans ce cadre.

Or celles-ci font partie des centaines de langues qui subissent une pression sans précédent de la part de quelques autres langues, fortes d'un statut social et d'une diffusion nationale, voire internationale. Généralement peu étudiées, et encore moins enseignées, les premières sont aujourd'hui particulièrement fragiles.

Certes, le hmong occupe une place privilégiée parmi ces langues menacées, parce qu'il est devenu un objet de recherches depuis plusieurs décennies. Les dialectes du Laos et de Thaïlande ont été étudiés d'abord par des missionnaires, qui en ont proposé une latinisation efficace et, ensuite, depuis l'arrivée de réfugiés Hmong aux États-Unis, par plusieurs linguistes américains. On dispose ainsi, pour une langue minoritaire, d'une somme de travaux considérable, cependant modeste eu égard à la masse de sources consultables sur le chinois, l'anglais, ou le français, par exemple. Il n'est donc pas étonnant que le hmong pose encore beaucoup de problèmes à l'analyse. En examinant les documents disponibles, on soulève, en effet, une multitude de questions sur cette langue qui, témoin d'une présence très ancienne en Asie orientale, a tant à nous apprendre.

### Références bibliographiques

BERTRAIS Yves

1964 *Dictionnaire Hmong (Méo Blanc)–Français*. Vientiane: Mission catholique.

DOWNER Gordon B.

1967 Tone-Change and Tone-Shift in White Miao. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 30:3, pp. 589-599.

HARRIEHAUSEN Bettina

1990 *Hmong Njua. Syntaktische Analyse einer gesprochenen Sprache mithilfe datenverarbeitungstechnischer Mittel und sprachvergleichende Beschreibung des südostasiatischen Sprachraumes*. Tübingen: Niemeyer.

JAISSER Annie, en collaboration avec Martha RATLIFF, Elizabeth RIDDLE, David STRECKER, Lopao VANG, Lyfu VANG

1995 *Hmong for Beginners*. Berkeley, CA: University of California, Center for South and Southeast Asia Studies.

Lǐ Yúnbīng, MÁO Zōngwǔ

1997 *Bāhēngyǔ yánjiū* [Recherches sur la langue pa-hng]. Shànghǎi: Yuándōng chūbǎnshè.

MATISOFF James A.

1990 On Megalocomparison. *Language* 66:1, pp. 106-120.

MOTTIN Jean

1979 *Éléments de grammaire hmong blanc*. Bangkok: Don Bosco Press.

NGUYỄN Văn Chính

1971 *Từ điển mèo–việt* [Dictionnaire hmong–vietnamien]. Hà Nội: Nhà xuất bản Khoa học xã hội.

NGUYỄN Văn Lợi

1972 Một số nét về tiếng mèo ở Việt Nam [Quelques caractéristiques des langues hmong du Vietnam]. In: *Tìm hiểu ngôn ngữ các dân tộc thiểu số ở Việt Nam. Tập 1* [Pour comprendre les langues des nationalités minoritaires. Volume 1]. Hà Nội: Viện ngôn ngữ học, ủy ban khoa học xã hội Việt Nam, pp. 139-171.

## RATLIFF Martha

- 1992 *Meaningful Tone: A Study of Tonal Morphology in Compounds, Form Classes, and Expressive Phrases in White Hmong*. DeKalb, IL: Northern Illinois University, Center for Southeast Asian Studies, Monograph Series on Southeast Asia, Special Report 27.
- 1996 Pahawh Hmong. In: Peter T. DANIELS, William BRIGHT eds. 1996. *The World's Writing Systems*. Oxford: Oxford University Press, pp. 619-624.
- 1997 Hmong-Mjen Demonstratives and Pattern Persistence. *Mon-Khmer Studies* 27, pp. 317-328.
- 2000 *Numeral Classifiers and Classifying Nominal Prefixes in Hmong-Mien*. Communication présentée à la 10<sup>e</sup> Conférence de la Southeast Asia Linguistics Society (Université du Wisconsin, Madison).

## SMALLEY William A., VANG Chia Koua, YANG Gnia Lee

- 1990 *Mother of Writing. The Origin and Development of a Hmong Messianic Script*. Chicago, London: University of Chicago Press.

## WÁNG Fǔshì

- 1985 *Miáoyǔ jiǎnzhì* [Bref aperçu des langues hmongiques]. Běijīng: Mínzú chūbǎnshè.

## WHITELOCK Doris

- 1982 *White Hmong Language Lessons*. Minneapolis, MN: University of Minnesota, Center for Urban and Regional Affairs, Southeast Asian Refugee Studies, Occasional Papers 2 (version révisée d'un texte rédigé entre 1966 et 1968 et diffusé par Overseas Missionary Fellowship, Bangkok, Thailand).

## XIONG Lang, XIONG William J., XIONG Nao Leng

- 1983 *English – Mong – English Dictionary*. Milwaukee, WI: publié par les auteurs.